

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 décembre, le conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christian PICARD, Maire.

Etaient présents : Christian PICARD / Jean-Luc SAUVAGE/ Stéphanie LAURENT (en Visio) / Philippe DELAPORTE / Gérard LEPERE / Delphine LUPART / Christophe RINGARD / Christophe SERGENT / Philippe POUPART/ Virginie VALLIENNE

Etaient absents(es) : Romuald BOUTELEUX /Alexandre DEMONCHY / Michel SAROT / Mickaël JACQUART

Pouvoirs : Romuald BOUTELEUX donne pouvoir à Jean-Luc SAUVAGE, Alexandre DEMONCHY donne pouvoir à Gérard LEPERE, Mickaël JACQUART donne pouvoir à Christian PICARD, Michel SAROT donne pouvoir à Christophe RINGARD

Secrétaire de séance : LUPART Delphine

Ouverture de séance à 19H00

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des procès-verbaux du CM du 10 septembre 2024 et du CM exceptionnel du 12 novembre 2024
- Délibération pour statuer sur les durées d'amortissements des biens amortissables selon la nature de la dépense
- Délibération pour demander une aide départementale (subvention pour l'aide à l'aménagement des traverses d'agglomération sur les routes départementales et amende de police)
- Point sur les travaux en cours
- Retour sur la commission travaux du 28 octobre 2024 concernant les travaux à venir
- Retour sur le travail effectué par la personne recrutée en CDD du 6 au 22 novembre,
- Point sur la gestion des concessions de cimetière
- Informations et Questions diverses

Approbation des procès-verbaux du CM du 10 septembre 2024 et du CM exceptionnel du 12 novembre 2024

Monsieur Le Maire demande qui est contre, qui s'abstient ?
Approbation à l'unanimité des procès-verbaux en question.

Délibération 27-2024 Pour statuer sur les durées d'amortissements des biens amortissables selon la nature de la dépense

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur SAUVAGE afin qu'il expose le sujet.
Dernièrement le SGC d'Albert a demandé à la commune de revoir toutes les écritures d'amortissement depuis 2015 car leurs services ont pointé des anomalies, notamment en matière de durée d'amortissement (plusieurs différences apparaissent). Une personne a été recruté en CDD (voir plus bas dans le PV) afin de lui déléguer ce travail de pointage (la secrétaire de mairie devant se consacrer à d'autres tâches).
Pourquoi changement durée d'amortissement ? Tout ne se retrouve pas dans l'inventaire et dans l'état de l'actif. Il faut retrouver les délibérations sur les durées d'amortissement prise à l'époque.
Il faut donc délibérer afin de clarifier la situation, mais nous ne disposons pas pour le moment de toutes les données nécessaires.
Cependant, il est décidé de statuer sur la durée d'amortissement des feux récompenses qui vont être installés très prochainement et pour lesquels une demande de subvention est en cours.
Après étude, la durée de vie de ce genre d'équipement est entre 20 et 30 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de statuer sur une durée d'amortissement des équipements « feux récompenses » de 20 ans et de décider de reporter en 2025 la décision concernant les durées d'amortissement des autres biens.

Délibération 28-2024 pour demander une aide départementale (subvention pour l'aide à l'aménagement des traverses d'agglomération sur les routes départementales et amende de police)

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur SAUVAGE afin qu'il expose le sujet. Ce dernier procède à la lecture de l'objet de la demande, du contexte et des objectifs (documents à fournir au conseil départemental). Il s'agit de l'installation des feux récompenses. Il aborde ensuite le plan de financement du projet décrit ci-après :

- ✚ Montant global FDE : **165 952 € TTC** (qui représentent un coût HT des travaux de 130 671 €, des frais de maîtrise d'œuvre de 7% de dernier coût soit 9 147 € et la TVA sur les travaux soit 26 134 €)
- ✚ Montant pris en charge par la FDE (20% du coût HT des travaux, la TVA et la maîtrise d'œuvre) : **61 415 €**
- ✚ Contribution de la commune pour les travaux effectués par la FDE (reste à charge) : 104 537 €
- ✚ Coût de la maîtrise d'œuvre assurée par EVIA : 5 930 € HT
- ✚ Taux de prise en charge possible par le dispositif : 40% du montant HT soit une demande de subvention à hauteur de 41 814 € + 2 372 € (Reste à charge minimum de 20% maître d'ouvrage)

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ✚ De solliciter l'aide financière du département au titre de l'aide à l'aménagement des traverses d'agglomération sur les routes départementales,
- ✚ D'arrêter les modalités de financement : subvention départementale et autofinancement
- ✚ D'approuver le projet d'investissement présenté

La commune ne peut pas cumuler ce dispositif et celui des amendes de police.

Point sur les travaux en cours

- ✓ Feux récompenses mis en route, les trous à Estrées sont faits et quelques un sur Mons ont été percés
- ✓ Installations des illuminations : pas fait dans les rues adjacentes et à l'entrée du village et problème sur 2 drapeaux rouges qui ne sont pas complets.
- ✓ Rue des proies et impasse des roses ont été mis en route (rabotage terminé),
- ✓ Eclairage rue Coqueret : dans une vingtaine de jour, pose des poteaux
- ✓ Nettoyage de la cour du presbytère (attention pas d'électricité), donc accueil des motards de Noël devant le parvis de la mairie sous la pergola
- ✓ Rue Fernand Poupart : passé en led

Retour sur la commission travaux du 28 octobre 2024 concernant les travaux à venir

- ✓ Prévision marquage des parkings
- ✓ Toiture sanitaire des maternelles
- ✓ Mairie annexe : boucher les trous pour ne pas que les souris rentrent
- ✓ Restaurer le presbytère : trouver un bureau d'étude
- ✓ Rue Corbeau : élargissement
- ✓ Rue Brasseur : finir le macadam des trottoirs
- ✓ Rue Coqueret : aménagement route et trottoir + puit infiltration des eaux pluviales
- ✓ Bois INRAE ???
- ✓ Isolation phonique de la garderie
- ✓ Acheter 600 m² derrière une habitation 10 rue coqueret pour faire le tour de ville
- ✓ Emulsion chemins du cimetière (prochainement nommé « chemin du repos »)
- ✓ Changement des 2 chauffages dans le cœur de l'église

Retour sur le travail effectué par la personne recrutée en CDD du 6 au 22 novembre 2024

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur SAUVAGE afin qu'il fasse la restitution.

Pour reprendre le sujet débattu lors du vote de la délibération 27 2024, la commune a fait appel à une personne recrutée en CDD du 6 au 22 novembre afin d'effectuer ce travail minutieux de pointage des amortissements mais aussi de l'inventaire (côté commune et côté SGC).

Monsieur SAUVAGE souligne au passage le travail remarquable que cette personne a réalisé.

Plusieurs anomalies ont été constatées et ce depuis au moins 2015.

L'inventaire de la commune reste à mettre à jour. Cela va demander également un long travail de pointage et de correction.

Le conseiller aux décideurs locaux (CDL) ainsi que l'inspecteur des finances publiques nous viendront en aide en 2025.

Point sur la gestion des concessions de cimetière

Litige avec une famille qui pensait avoir une concession à côté de la leur (6 m²) et qui a été loué dernièrement à la famille d'une défunte (2 m²). Cette concession était bien **LIBRE** après le travail effectué en août 2022 par une société spécialisée (que la commune peut recontacter pour obtenir leur appui). C'est pourquoi, elle a été louée. Et depuis « ce litige », cette famille n'a pas apporté la preuve par un acte de concession autre que celui lié à leurs 6 m².

Confusion entre mètres linéaires et mètres superficiels (figurant sur les actes de concessions).

Monsieur Le Maire a fait un courrier recommandé pour demander des justificatifs revendiquant cette place supplémentaire.

Appel de ce jour de cette famille demandant un rdv. Cette famille aurait trouvé « un papier »...RDV fixé au mercredi 11 décembre après-midi.

Concession de l'autre côté loué par une autre famille (et qui dispose de 2 actes de concession) mais qui a fait des échanges il y a plusieurs années. Donc ? La commune est en attente d'un retour sur cet échange par la famille qui doit consulter leur notaire.

Informations diverses

Nouveau contrat de location de la salle polyvalente suite aux travaux des panneaux acoustiques (même le voisin n'entend plus grand-chose). Attention de bien préciser « ne rien scotcher ni punaiser ».

Tous les documents ont été envoyés à l'ARS mais peut-être qu'une étude acoustique après travaux sera à faire.

Retour sur l'invitation par le préfet à Cottency vendredi dernier pour une réunion des maires :

Vidéo protection, nettoyage des dépôts sauvages (si on retrouve les personnes, on pourrait les forcer à nettoyer)

Gendarmerie de la Somme : 700 gendarmes / 1700 retraits de permis et 1750 gardes à vue en 2024.

Réussir la transition écologique, soutenir le développement local, simplification pour les demandes de subvention, manque de secrétaire de mairies, trésor public : rejets de mandats et de titres

Environ 150 maires étaient présents (seulement Mr Picard et Mme Fagot du coin)

Dates :

- Pour les vœux du maire : le 11 janvier à 10h30
- Pour le repas des aînés : le 30 mars (cf. prestataires)

Questions diverses

Ph DELAPORTE, V. VALLIENNE Ch. RINGARD D. LUPART : pas de question.

JL SAUVAGE : a participé à une formation sur les incivilités (*aurait été intéressant que la secrétaire de mairie y participe compte tenu des incivilités qu'elle a déjà subies à plusieurs reprises*),

Réunion CCHS pour le canal Seine-Nord,

Requête d'un administré rue d'En Bas (route de Devise) : les secours n'ont pas trouvé la maison en octobre (voir pour déplacer la fin de Mons dans la rue d'En Bas)

Concernant les subventions du Conseil Départemental, un chargé de mission est pessimiste compte tenu du contexte gouvernemental.

Ch. SERGENT : les footeux se déshabillent sur le terrain.

G. LEPERE : remerciements des aînés pour le colis (distribution un peu trop en avance)

Ph. POUPART : le radar pédagogique à Estrées fonctionne, petit problème dans la rue F Poupart problème de stationnement très près du stop à voir pour mettre de la peinture jaune, porte du cimetière côté Estrées très attaquée.

St. LAURENT :

Remercie les personnes présentes pour le Noël des enfants + colis aînés + ceux qui une fois encore ont brillé par leur absence ! Pour rappel : en tant qu'adjoint, nous nous sommes engagés à servir notre village et à répondre aux besoins de ses habitants avec dévouement et responsabilité. Cette mission, essentielle pour le bon fonctionnement de la commune, nécessite un investissement sincère et constant. L'indemnité perçue dans le cadre de nos fonctions est destinée à soutenir cet engagement, en nous permettant de mener à bien nos missions dans l'intérêt général. Les habitants comptent sur notre implication pour honorer la confiance qui nous a été accordée.

Journal communal distribué 1^{ère} semaine de janvier avec les cadeaux prévus pour les administrés

CCAS bons des aînés (seuil d'éligibilité comme l'année dernière)

Inter resto : suite à la commission de sécurité, il est ressorti un manque de formation du personnel. Ils doivent rectifier afin d'éviter une fermeture administrative.

Les parents se plaignent de la qualité de la nourriture et du prix

Retour sur le Noël des enfants : prestataire très apprécié, retours très positifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15



Several handwritten signatures are present, including:

- Michel Sarot
- DETTONCHY Alexandre
- PS